



Toulouse 16 décembre 2022

Objet : Actualités sociales

BFM 8 décembre 2022 : Philippe Corbé – Thomas Soulié – Agathe Lambret – Mathieu Coache – Léopold Audebert et Marie-Pierre Bourgeois –

Le détail de la réforme des retraites sera présenté le 15 décembre prochain. Le Président veut garder le cap sur les 65 ans et envisage d'utiliser un texte budgétaire pour faire passer l'allongement de la date de départ. De quoi lui permettre d'utiliser un 49.3.

20 minutes Sud-Ouest 8 décembre 2022 : Selon un dosage, Opinion Way, 83% des 18/30 ans sont favorables au suicide assisté. Deux personnes sur trois ont déjà abordé la question avec leurs proches. Vendredi, la convention citoyenne sur la fin de vie, va démarrer. Constituée de 150 citoyens tirés au sort, elle débattera des éventuels changements à introduire. Alain Claeys, co auteur de la loi Léonetti (2016) : « ces chiffres révèlent chez les jeunes, un besoin accru d'autonomie de la personne ». Robert Zuilli, psychologue clinicien expert des émotions : « la mort nous confronte à nos peurs les plus profondes, et certains ont plus peur de souffrir que de mourir. En décidant de sa mort, on reprend le contrôle Cela peut, en revanche, être plus difficile quand il s'agit de la décision d'un proche ».

Sud-Ouest 9 décembre 2022 : Le Haut-commissariat au Plan, piloté par François Bayrou, a rendu publique ce jeudi, une note sur les retraites, proposant plusieurs leviers dont un report de l'âge de départ et un allongement de la durée de cotisations. François Bayrou considère que l'avenir des régimes de retraite appelle « un débat ouvert afin que l'opinion publique puisse prendre position de façon éclairée ». Le maire de Pau demande à l'Elysée de faire davantage de « pédagogie ». Il estime que « notre système de retraite risque de se voir de plus en plus fragilisé dans son équilibre financier et, en aggravant continuellement notre dette, de peser de plus en plus sur la capacité économique de notre pays et sur son indépendance ».

Les Echos 9 décembre 2022 : La vieillesse est un dévoilement, pense Jacques Attali : la personne âgée libère enfin sa parole. La juger comme un naufrage, c'est se donner un alibi et créer une prophétie auto réalisatrice : en « abandonnant » les personnes âgées, on crée les conditions pour qu'elle le devienne vraiment. Il faut voir la parole libérée des personnes âgées comme la révélation de leur vérité la plus intime et non pas comme l'annonce de leur décrépitude.

LCP 12 décembre 2022 : Olivier Marleix (chef des députés LR) : « Il faut faire une réforme des retraites, allons-y pas à pas, 63 ans ce n'est pas si mal d'ici la fin du quinquennat, un trimestre par an, ce serait déjà pas mal ». Il a indiqué qu'il ne « soutiendrait pas » la réforme des retraites si elle comporte le report de l'âge légal de départ à 65 ans, « un chiffon rouge », « trop brutal ». « Le Président a « fini par se faire peur tout seul », à force « d'agiter le chiffre de 65 ans ».

La Dépêche 15 décembre 2022 : Emmanuel macron a annoncé que le contenu du projet de loi sur les retraites ne serait pas rendu public le 15 décembre comme prévu mais sans doute le 10 janvier prochain. « Cela permet d'avoir quelques semaines de plus pour que celles et ceux qui viennent de prendre des responsabilités, puissent, sur quelques éléments clés de la réforme, échanger avec le gouvernement ».

Orange avec Média Service 14 décembre 2022 : Opposé à l'allongement de l'âge de départ à la retraite, le député LR, Aurélien Pradié défend « la semaine de 4 jours ». « Si demain ont travaillé 38 heures en quatre jours, on aura réglé une bonne partie du nombre de cotisants dont nous avons besoin » pour financer notre système de retraite. Pour le député du Lot, le report de l'âge est une ligne rouge. « Si, tout au long de sa vie, on est plus nombreux à cotiser et qu'on travaille davantage, c'est ça la vraie bonne réforme des retraités ».

AFP 15 décembre 2022 : Un nouveau calendrier, avec une présentation repoussée en début d'année, mais toujours un grand flou sur le contenu comme sur la méthode : l'exécutif s'est offert une nouvelle semaine de confusion sur le dossier des retraites, véritable feuilleton de la présidence Macron.

Stéphane Séjourné, secrétaire général de renaissance, le 8 décembre : « il faut qu'on mette une méthode claire sur la table pour que les Français y voient clair. Et qu'on ne soit pas sur une bataille sur l'âge avec l'un qui dit 65 ans, l'autre 64. C'est pas bon pour le débat et ça cristallise les tensions autour de la mesure de l'âge, qui n'est pas la seule mesure de la réforme ».

Les Echos 15 décembre 2022 : En 2020, seulement 1 français sur 3 est parti en retraite à l'âge de 62 ans, l'âge légal minimum dont on parle matin et soir. Un gros tiers des français a touché sa première pension à partir de 63 ans.

Francis De Block